



CÉLÉBRATION DU 8 MAI 2025

Les anciens combattants de Domme et de Cénac célébreront ensemble le 80^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945. Les cérémonies se dérouleront de la façon suivante :

10 h 45 à CÉNAC

Rassemblement devant la mairie ;
Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts ;
Lecture des messages ;
Vin d'honneur offert par la municipalité.

11 h 45 à DOMME

Rassemblement place de la Halle ;
Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts ;
Lecture des messages ;
Vin d'honneur offert par la municipalité.

12 h 45 à DOMME

Repas en commun au restaurant « Auberge de la Rode ».

Menu : 30 €/personne

Douceur du Sud-Ouest (salade de gésiers de canard, magrets séchés et copeaux de foie-gras) – Pavé de bœuf sauce au poivre vert – Purée de pommes de terre et poêlée de petits légumes – Le Dommois (Soufflé glacé aux noix du Périgord) – Vin (1/4 de vin rouge de Bergerac) + café.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à la mairie de Cénac ou à la mairie de Domme avant le 4 mai 2025.